

SASU SELECT AUTO DISCOUNT 69

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SASU SELECT AUTO DISCOUNT 69.
Siège social : 3 rue Foyatier, 42000 Saint-Etienne.
Objet : L'achat et la vente de véhicules automobiles d'occasion.
Capital : 500 euros.
Durée : 99 ans.
Président nommé pour une durée indéterminée : Monsieur BEKHTI Hamza, 3 rue Foyatier, 42000 Saint-Etienne.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires. Chaque action donne droit à une voix.
Immatriculation : RCS de Saint-Etienne.

OH24 AVE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société "OH24 AVE"
SAS au capital de 1 000 €, divisé en 1 000 actions - apport en numéraire
Siège social : CRAINTILLEUX (Loire) 404 chemin de l'Étang de Grenouillat
Objet social : le commerce, le négoce de biens ou produits immobiliers, ou s'y rapportant, l'activité de marchand de biens ; l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S..
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.
Président : Monsieur Bernhard MOSER, demeurant à CRAINTILLEUX (Loire) 404 chemin de l'Étang de Grenouillat
Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE.
POUR AVIS

ETS PEYRARD ELECTRICITE

S.A.S. au capital de 10 000 EUROS
Siège social :
ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
17 lotissement Plein Sud
Rue Paul Grousset
R.C.S. : SAINT ETIENNE 803 464 858

Dissolution

Par une A.G.E. en date du 9 avril 2025, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 avril 2025, et ont nommé comme liquidateur Monsieur Christian PEYRARD, demeurant à ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire) 17 lot Plein Sud - Rue Paul Grousset, dont les fonctions de président ont pris fin, à l'effet d'effectuer toutes les opérations consécutives à la dissolution et à la liquidation de la société. Le lieu où la correspondance doit être adressée est fixé au siège social de la société, siège de la liquidation.
Dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Adeline MARTINON, Notaire Associé de la SARL «GONON & Associés», dont la résidence est à SAINT-ETIENNE (Loire), 5, rue Mi-Carême, CRP-CEN 42005, le 6 juin 2025, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux entre Mr Lucien Michel DESDIER, retraité, et Mme Andrée Marie Louise Jeanne MICHEL, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-ETIENNE (42000) 15 rue Cuvier. Mr né à STANLEYVILLE (CONGO) le 16 septembre 1939, et Mme née à LAPTE (43200) le 9 mars 1939. Mariés à la mairie de GRENOBLE (38000) le 22 février 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquis à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue le 30/08/2024 dans Paysans de la Loire, concernant la société
SCI LES HARRIVIERES
Il a lieu de lire: Madame THINET née DU-FOUR domiciliée 26 boulevard Maréchal Leclerc; au lieu de "rue Docteur Bouveret"

SCEA DOMAINE CUILLERON-GAILLARD-VILLARD

Société Civile au capital de 94.364 €
1 Zone Viticole Jassoux Grand Val
42410 CHAVANAY
408 516 318 RCS SAINT ETIENNE

Modification des dirigeants

Suivant délibérations du 30/11/2024, de l'AGE de la « SCEA Domaine Cuilleron-Gaillard-Villard », Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 94.364 €, ayant son siège social à CHAVANAY (42410), 1 Zone Viticole Jassoux Grand Val, 408 516 318 RCS ST-ETIENNE, les associés ont pris acte de la fin des fonctions de co-Gérant de M. Pierre GAILLARD à la date du 30/11/2024 à minuit et confirmés M. Yves CUILLERON et M. François VILLARD en tant que co-Gérants de la société à la même date. Inscription au RCS de ST-ETIENNE.

Enquête publique

Aliénation d'un chemin rural
La commune a été saisie d'une demande pour aliéner le chemin rural CR 13, entre la place du cimetière et le chemin rural des Parois au Béart N°24, au profit de POYET Sébastien et DUTEY Christine, résidant sur la commune de St Just en Bas. Ce chemin ne relève plus d'aucun intérêt général.
Le Conseil Municipal a validé ce projet de déclassement de ce chemin rural lors de sa séance du 29 Avril 2025, qui consiste à régulariser une procédure inachevée, débutée en 2007.
En application de l'arrêté du Maire de St Just en bas, du 04 Juin 2025, une enquête publique sur ce projet de cession aura lieu du **02 au 16 Juillet 2025**, à la mairie de St Just en Bas. Les pièces du dossier sont consultables en mairie aux heures d'ouverture au public, et sur le site internet https://www.stjustenbas.com.
Le public pourra déposer ses doléances sur un cahier en mairie, ou par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie de St Just en bas, ou par mail à l'adresse suivante: enquetepublique.chemincr13@gmail.com
Monsieur BREYTON Patrick est désigné comme commissaire enquêteur. Il tiendra une permanence en mairie le 02 Juillet 2025 de 14h00 à 16h15 pour recevoir le public.
Le présent avis sera affiché en mairie, et sur le lieu du chemin objet du projet d'aliénation.
Le rapport du commissaire enquêteur sera consultable en mairie à l'issue de l'enquête.



JG HOLDING

Avis de constitution

Par acte SSP du 28/05/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JG HOLDING
Objet social : La détention de titres de société, la prise d'intérêt et de participation dans toutes sociétés, groupements, entreprises et projets commerciaux, industriels, financiers, mobiliers et immobiliers, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, tous rôles industriels et financiers, l'étude et le conseil en matière de développement d'entreprises, ainsi que toutes activités similaires ou semblables ; L'animation effective de sociétés filiales ou sœurs, la participation active à la conduite, à la politique, à la direction, à la gestion, à la coordination et au contrôle de ses filiales et participations ; La prestation de services administratifs, comptables, informatiques, financiers, commerciaux, immobiliers, ressources humaines et d'organisation ; La prise, l'acquisition, l'exploitation, la concession ou la cession de toutes marques, de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Siège social : 1578 Route de Combérogil 42320 La Grand-Croix.
Capital : 125926 €
Durée : 99 ans
Président : M. GIL Julien, demeurant 1578 Route de Combérogil 42320 La Grand-Croix
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Toute cession à des tiers est soumise à agrément en cas de pluralité d'associés. Cession libre en cas d'associé unique.
Immatriculation au RCS de Saint-Etienne

2DM DECORATION

SARL EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
Siège social : 38 rue Michelet
ST ETIENNE (Loire)
901 562 587 RCS SAINT-ETIENNE

Clôture de liquidation

Suivant AGO du 11/03/2025, les associés de la Société ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus à M. Ludovic DEMEURE, demeurant à ST ETIENNE (Loire) 12 A rue Chevreul, liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet du 31/12/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de ST ETIENNE.
Pour avis,
le liquidateur.



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :
AS 42 25 0130 01 : superficie totale : 2 ha 67 a 97 ca dont 28 a 08 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : BARD (2 ha 67 a 97 ca) - '0213 CHE DES BRIASSES' : E-174 - 'L ETRAT' : E-191-192 - 'LES BRIASSES' : E-175-185. Zonage : A. Occupation : Libre
AS 42 25 0118 01 : superficie totale : 2 ha 68 a 53 ca dont 14 a 86 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ (2 ha 68 a 53 ca) - '4356 RTE DE LA TALAUDIERE' : C-149 - 'AUX GRELONS' : C-153-154-155 - 'Aux Grelons' : C-1140-1143-1145. Zonage : A. Occupation : Occupée pour partie
AS 42 25 0132 01 : superficie totale : 1 ha 06 a 07 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINTE-CROIX-EN-JAREZ (1 ha 06 a 07 ca) - '2435 RTE DE SEYOUX' : AB-175 - '2451 RTE DE SEYOUX' : AB-174 - 'SEYOUX' : AB-172-173-177-187. Zonage : A. Occupation : Libre
AS 42 23 0104 01 : superficie totale : 46 ha 05 a 83 ca dont 3 ha 72 a 66 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Exploitation de + de 5 ans et Habitation. Parcellaire : SAINT-CYR-LES-VIGNES (46 ha 05 a 83 ca) - 'DE VALEILLE' : D-173 - 'DU PONT' : D-586 - 'L ORME' : D-178-180-181-182-183-184-186-188-189-190-191-192-193-195-196-197-198-200-589-600-602-604-606-608-610-612 - 'AU COTEAU' : ZE-29 - 'AUX PIERRES' : ZE-56 - 'LA VERNE' : ZH-10. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **28/06/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.

CHRONIQUE JURIDIQUE |

La transition énergétique et la rénovation des logements

La transition énergétique est devenue une priorité en France pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les propriétaires immobiliers doivent se conformer à des réglementations de plus en plus strictes concernant la rénovation énergétique de leurs biens.

Régulations principales :

- Diagnostic de performance énergétique (DPE) : obligatoire pour la vente ou location des biens, il informe sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre. Le décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006 exclut du DPE (Diagnostic de performance énergétique) les bâtiments à usage industriel, artisanal ou agricole, lorsque leur consommation d'énergie est faible pour le chauffage, la production d'eau chaude ou le refroidissement, et concerne les personnes, et non l'élevage ou la culture. Ainsi, les locaux où l'énergie sert uniquement à réguler le climat intérieur à des fins de production ou de conservation des biens ou animaux, mais pas pour l'élevage ou la culture, ne sont pas soumis au DPE. Par exemple, dans une ferme comportant une habitation, des bureaux, un espace de vente et une partie dédiée à l'élevage ou au stockage de faune ou de flore, le DPE ne s'applique que sur les trois premières parties (habitation, bureaux, vente), mais exclut la partie dédiée à l'élevage ou la production.

- Interdiction de louer les passoires thermiques : depuis cette année, les logements classés G sont interdits à la location, suivis des F en 2028.

- Audit énergétique : depuis avril 2023, les propriétaires de logements classés F ou G doivent réaliser un audit énergétique avant la vente. Ce diagnostic, plus détaillé que le DPE, présente un plan de travaux pour améliorer l'efficacité énergétique du logement. A partir de 2025, cette obligation s'étendra aux logements classés E.

Aides financières disponibles :

- MaPrimeRénov', éco-PTZ (Prêt à taux zéro) et aides locales sont proposées pour financer les travaux de rénovation.

- Des avantages fiscaux, comme des crédits d'impôt et des taux de TVA réduits, sont également offerts aux propriétaires réalisant des rénovations énergétiques.

Sanctions en cas de non-respect : les propriétaires qui ne respectent pas les obligations s'exposent à des interdictions de location, des amendes et une perte de valeur de leur bien immobilier.

Les propriétaires doivent suivre de près les évolutions réglementaires et profiter des aides disponibles pour éviter les sanctions et améliorer la performance énergétique de leurs logements. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Fanny DORVIDAL, Notaire de la SELARL dénommée « SOUBEYRAN ET TRANCHAND », titulaire d'un office notarial à PELUSSIN (Loire), 29, rue des Alpes, identifié sous le numéro CRP-CEN 42014, le 25 avril 2025, enregistré au SPFE de SAINT-ETIENNE 1, le 12 mai 2025, Dossier 2025 00018733 Référence 4204P01 2025 N 00605, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée AUBERGE DU COL, dont le siège est à PAVEZIN (42410) 2 route de la Côte, identifiée au SIREN sous le numéro 845010651 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE.
A :
La Société dénommée LE P'TIT BOUCHON DE LONGES, dont le siège est à LONGES (69420) 2 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 851308304 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON.
Désignation du fonds : fonds de commerce de RESTAURATION TRADITIONNELLE, BAR, CAFE, ET TOUTES LICENCES S'Y RAPPORTANT, DE VENTES A EMPORTER ET ACTIVITE DE TRAITEURS sis à PAVEZIN (42410) 2 route de la Côte, pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE, sous le numéro 845 010 651.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTETROIS MILLE EUROS (33 000,00 EUR) s'appliquant :
• aux éléments incorporels pour : 21 000,00 €,
• au matériel, mobilier et outillage pour : 12 000,00 €,
Entrée en jouissance le 25 avril 2025.
Les oppositions, seront reçues en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour insertion
Le notaire.

DANIEL MAYERE - LA SALERS DU ROANNAIS

Constitution

Avis est donné de la constitution de la SCEA « Daniel MAYERE - La SALERS du ROANNAIS »
Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 200.000,00 €.
Siège social : 187 Impasse des Dahlias, 42155 LENTIGNY
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988
Durée : 99 ans
Gérante : Mme Samira BENNASSAR : 241 rue Flora Tristan, 42153 RIORGES.
RCS et dépôt : ROANNE (Loire)

SO.DI.DAT

S.A.R.L. au capital de 4 000 €
Siège social : 3 rue Rameau
ROCHE LA MOLIERE (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 684 500 143

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération du 4 juin 2025, l'A.G.O. des associés a accepté la démission de Monsieur Olivier Réche de ses fonctions de gérant et a nommé en remplacement Monsieur David FERRIER, demeurant à FIRMINY (Loire) 15 rue Hyppolite Sauzea, à compter du 4 juin 2025. Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE
LA GERANCE,